

CODE AVT

Certification Qualiopi n°97221
Formation éligible au FIF PL N°
Datadock 0045920



ASSOCIATION
DE PSYCHOLOGIE ET PSYCHOPATHOLOGIE
DE L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

PUBLIC PROFESSIONNEL

les psychologues de l'enfance et de l'adolescence et les professionnels de santé et du médico-social qui souhaitent actualiser leurs connaissances cliniques dans le domaine du traumatisme, du PTSD (Post Traumatic Stress Disorder ou Trouble du stress post traumatique), et élargir leurs pratiques pour les accompagnements et interventions thérapeutiques.

PRÉ-REQUIS

Etre professionnel du sanitaire ou du médicosocial engagé dans le champ de l'enfance et de l'adolescence ; participer à l'évaluation, à l'accompagnement et aux prises en charge psychoéducatives et thérapeutiques individuelles ou groupales.

Nombre de participants :
de 6 minimum à 15 maximum

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE D'ENFANTS VICTIMES DE TRAUMATISME

2 JOURS DE FORMATION

PROGRAMME GÉNÉRAL

Les professionnels de santé (psychologues, médecins, paramédicaux) se trouvent confrontés à la nécessité d'entendre et de soutenir la parole d'enfants qui délivrent des récits de faits de violence ou de mise en danger d'eux-mêmes ou d'autres mineurs.

Face à des témoignages de violences, une telle capacité d'étayage suppose de conduire des entretiens de manière spécifique et d'apporter une réponse concertée à des interlocuteurs très divers - patient(e) elle/lui-même, parents, membres de l'équipe, de l'administration, de la justice, ... - et d'apporter continuellement une réassurance, de reconnaître et d'identifier les effets traumatiques des faits, et de mettre en œuvre un « programme de travail » de reconstruction des (ou de la) victimes.

Les récits de violences interrogent les rapports des professionnels eux-mêmes face à la violence. Lorsque l'obligation légale du signalement s'impose, elle soulève également de nombreuses questions morales et éthiques. La rédaction d'un signalement fait basculer le travail avec l'enfant ou l'adolescent et sa famille « dans une autre dimension », qu'il convient d'évaluer et à laquelle il faut s'adapter.

Une connaissance précise de la psychologie clinique du traumatisme et de ses effets sur le jeune sujet victime de violences implique par la suite d'avoir des notions de base du cadre législatif de la protection de l'enfance et des droits de l'homme, de la démarche de signalement ainsi que de la procédure pénale, de ses acteurs et de ses incidences.

FORMATRICES

Responsables de la session et formatrices

Karin Tepee, psychologue, thérapeute familiale systémicienne (problématiques liées aux traumatismes) - superviseuse (psychologues et équipes pluridisciplinaires) et formatrice ; évaluation de vulnérabilité des victimes (EVVI) auprès du Tribunal Judiciaire de Paris ; anciennement Directrice d'un Service de Placement Familial.

Elsa Bertagnolio, psychologue clinicienne spécialisée en psychotraumatologie et victimologie ; Thérapeute ICV ; Psychologue clinicienne auprès de femmes victimes de violences - Maison des Femmes Hôpital Delafontaine Saint-Denis (93) et en libéral - Évaluation de vulnérabilité des victimes (EVVI) auprès du tribunal Judiciaire de Paris - CIDFF de Paris ; formatrice.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA SESSION

A l'issue de la formation, le participant aura acquis des compétences pour :

- Connaître et repérer les vulnérabilités psychologiques consécutives aux traumatismes (PTSD) et en évaluer les spécificités chez les enfants et les adolescents
- Identifier les besoins de protection afin de contribuer à leurs mises en œuvre
- Actualiser ses connaissances dans le domaine juridique et dans les démarches de signalement
- Elargir ses modèles d'accompagnement et de prises en charge particulières des sujets victimes et en adapter les pratiques

Fiche finale d'évaluation de la session par les participant(e)s.

PROGRAMME et DÉROULEMENT

1 ^{ère} journée		1 ^{ère} journée	
Horaires	Matin	Après midi	Horaires
9H	Accueil et introduction		13h30
	I/ Les différents types de violences et les stratégies des agresseurs	IV/ Identification du parent protecteur et collaboration professionnel /parent	
	II/ Le PTSD chez les enfants suivant leur âge et ses conséquences	V/ Le parent auteur et les stratégies d'emprise	
	III/ Rappel sur la théorie de l'attachement Jeux de rôles et présentation de cas cliniques	VI/ Les particularités de la parentalité chez le parent victime, chez le parent auteur Jeux de rôle et présentation de cas cliniques	
12H30			17H00
2 ^{nde} Journée		2 ^{nde} Journée	
Horaires	Matin	Après- midi	Horaires
13H30	V/ Le professionnel face aux récits de violences	VIII/ Les thérapies et prises en charge pour les victimes adultes et enfants	13H30
	VII/ Rédaction des rapports, informations préoccupantes et signalements Mise en situation d'écoute et de rédactions de rapports – correction en groupe	IX/ Supervision de cas amenés par les participante(s) Évaluation des acquis et évaluation de la formation	
17H00			17H00

TARIFS

Tarifs formation (TTC) Formation 2 jours = 14 heures

Formation prise en charge par l'employeur : 490 €

Inscription en individuel : 395 € Spécial étudiant moins de 27 ans : 200 €

Une fois votre inscription réalisée, une confirmation vous sera envoyée dans un délai de 48h ouvrées.

Cette session peut faire l'objet d'adaptations spécifiques pour les stagiaires en situation de handicap. Pour toute demande, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : contact@apea.org Règlement intérieur disponible sur simple demande.

MÉTHODES, SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthode magistrale de transmission, méthode démonstrative de participation, et méthode interactive en alternance, avec échanges, expérimentations, exercices et ateliers.

Supports

Présentation sur powerpoint ; présentation de méthodologies d'accompagnement structurées ; présentation de situations et discussion de dossiers cliniques ; travail d'analyse à partir de situations apportées par les intervenants ou les participants ; documentation, articles, échelles d'évaluation libres de droits et bibliographie en version papier et/ou numérique (clé usb ou envoi avec WeTransfer).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'évaluation des acquis.

MOYENS PERMETTENT DE SUIVRE LA RÉALISATION DE L'ACTION

Feuille d'émargements signée à la demi-journée par le participant et le formateur

Certificat de réalisation de la formation remis à l'issue de la session.

DATES DES SESSIONS

Lieu à distance (visio zoom en direct)

- **10 et 11 avril 2025**